



Paris, le 28 février 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation remet les Trophées de la bioéconomie

Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a remis les premiers Trophées de la bioéconomie en présence d'Yvon le Hénaff, président du jury national, et du Crédit Agricole, partenaire financier des Trophées.

Les Trophées de la bioéconomie récompensent des projets de filière qui proposent de valoriser des bioressources en substitution aux ressources fossiles. Les projets régionaux retenus pour candidater au niveau national apportent tous une solution en termes de bioénergies, de matériaux biosourcés ou de chimie biosourcée.

La SARL Eurek'Alias reçoit le trophée de la bioéconomie – catégorie bioénergies. Cette exploitation agricole de Haute-Marne, qui dispose d'une unité de méthanisation agricole, valorise le biogaz résiduel en biométhane carburant qui alimente d'ores et déjà la voiture de l'agriculteur. Ce projet valorise les déchets et résidus tout en offrant un complément de revenus à l'agriculteur.

La CAVAC Biomatériaux reçoit le trophée de la bioéconomie – catégorie biomatériaux. Cette filiale d'une coopérative agricole vendéenne développe une gamme d'isolants écologiques à base de chanvre, commercialisés sous la marque Biofib'Isolation. Ce projet conforte la filière chanvre sur le territoire, qui permet d'allonger les rotations et de diversifier les revenus des agriculteurs.

Ces deux lauréats nationaux des Trophées de la bioéconomie ont chacun reçu un chèque de 10 000€ du Crédit Agricole.


Les **11 lauréats régionaux qui ont concouru ont été salués pour leur qualité et diversité** : production de peintures à partir d'algues, transformation de la paille de riz en panneaux isolants, valorisation de fibres de chanvre en paillage, intégration du bois des Alpes dans la commande publique, transformation des marcs de raisin et des lies de vin en une multitude de produits biosourcés... Autant de projets qui créent de la valeur de l'amont à l'aval des filières, offrent une alternative au recours aux ressources fossiles, dynamisent les territoires tout en répondant aux attentes des consommateurs. La réalité économique de ces projets incarne le développement de la bioéconomie sur le territoire, soutenu au travers du plan d'action national bioéconomie.

La présentation des 11 lauréats régionaux est disponible sur le site du ministère :
<https://agriculture.gouv.fr/trophees-de-la-bioeconomie-les-laureats-regionaux-devoiles>

Contacts presse

Service de presse de Didier Guillaume - Tel : 01 49 55 59 74 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr - www.alimentation.gouv.fr

 @Min_Agriculture